

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 5877 - 2009 B 00370 - 511 889 420 - 3 B

Désignation de l'entreprise SARL 3 B				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 7 avenue Pierre Verdier 34500 BEZIERS						
Numéro SIRET* 5 1 1 8 8 9 4 2 0 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	Fonds commercial*	010		012	
	incorporelles	Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	259 647	030	207 583
	Immobilisations financières* (1)		040	298	042	298
	Total I (5)		044	259 945	048	207 583
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	49 631	074	49 631
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	50 040	086	50 040
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	99 671	098	99 671
	Total général (I + II)		110	359 617	112	207 583
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		900	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		90	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		10 755	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		11 745	
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		39 801	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169	50	50	
	Comptes courants d'associés		173		100 437	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		140 288		
Total général (I + II + III)		180		152 033		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	128 810
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL 3 B**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210			
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214			
		services*	intracommunautaires	217	218	26 887		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	26 888		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	4 164		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	432	244	2 368		
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI))		255		254	10 200		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	16 732	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 155	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280	905		
	Produits exceptionnels		(IV)		290			
	Charges financières		(V)		294	306		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		(VI)	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	10 755	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 755	314		
Régime de réintégration	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342			
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexties A)	989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	ZRR (44. quindécies)	138				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
	Dont divers		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	350	10 755		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3 B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 152 033 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 755 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	259 647			259 647
Immobilisations financières	298			298
Total	259 945			259 945
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	197 384	10 200		207 584
Immobilisations financières				
Total	197 384	10 200		207 584
ACTIF NET				52 361

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 929 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	298		298
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	49 631	49 631	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	49 929	49 631	298
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 900,00 euros décomposé en 90 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 140 288 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	76	76		
– à plus de 1 an à l'origine	32 225	11 351	20 874	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 500		7 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	50	50		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100 437		100 437	
Produits constatés d'avance				
Total	140 288	11 477	128 811	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 775			
(**) Dont envers les associés	100 437			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 100 437 euros.

Charges à payer

	Montant
Interets courus à payer	76
Total	76

3 B
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 900,00 euros
Siège social : 7, avenue Pierre Verdier
34500 BEZIERS
Béziers 511 889 420

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de + 10.755 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- 10.755 à titre de dividende à répartir entre les associés au prorata de leurs droits dans la société

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'R' shape followed by a long horizontal stroke.